

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES AU 21/03/2023

Le lieu permet d'accéder à un parc de machines semi-professionnelles et professionnelles. Ce lieu, à la fois de partage et d'apprentissage, est accessible dans le cadre d'Abonnements, d'Habilitations aux machines, d'ateliers adultes et adolescents à partir de 14 ans, ou d'événements.

Les présentes conditions générales sont applicables entre l'établissement et tout Utilisateur du site situé au 30 Rue Henri Regnault 59000 Lille.

Les Utilisateurs seront informés de toute modification des Conditions Générales. En cas de modification des Conditions Générales, l'Utilisateur est libre d'accepter ou de refuser les nouvelles dispositions. En cas de refus, l'Utilisateur pourra résilier son Abonnement sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de quatre (4) mois après l'entrée en vigueur de la modification. Les dispositions suivantes ont pour objet de définir les conditions applicables à la relation contractuelle entre l'établissement et l'Utilisateur.

DEFINITIONS :

- Est désignée par le terme « Membre » toute personne accédant aux ateliers dans le cadre d'un Abonnement.
- Est désignée par le terme « Membre ponctuel » toute personne accédant au site de manière ponctuelle, dans le cadre d'Habilitations, d'ateliers, ou d'événements.
- Est désignée par le terme « Accompagnant » la personne qui est autorisée à accompagner un Membre sur le site.
- Est désignée par le terme « Utilisateur » toute personne présente sur le site, indépendamment du fait qu'elle soit Membre, Accompagnant ou Membre ponctuel.
- Sont désignés par le terme « EPI » les Équipements de Protection Individuelle.
- Est désignée par le terme « Responsable de l'établissement » la personne sous l'autorité de laquelle est placé l'établissement.
- Est désigné par le terme « Stage » plusieurs sessions permettant de créer soi-même un produit déterminé au préalable grâce aux machines du lieu.
- Est désigné par le terme « Habilitation », une rapide formation obligatoire permettant d'habiliter les personnes sur une ou plusieurs des machines du site.
- Est désignée par le terme « Accompagnateur » la personne qui accueille et accompagne les Utilisateurs.

I. Conditions générales de souscription

1 – ABONNEMENT

La souscription à un Abonnement afin d'accéder aux ateliers engage le Membre et l'Institut Catholique de Lille prestataire de l'Abonnement.

Article 1 : Caractéristiques de l'Abonnement

1.1 Caractéristiques de l'Abonnement

L'Abonnement est strictement personnel. Il est matérialisé par la délivrance d'une carte RFID (Radio Frequency Identification ou « radio- étiquettes ») nominative comportant : le nom, prénom et la photographie du Membre. La carte d'Abonnement est strictement personnelle. Le délai de l'Abonnement court à compter de la date d'achat de celui-ci. Le badge est délivré lors de la première venue pendant les horaires d'ouverture de l'accueil.

Article 2 : Souscription à l'Abonnement à distance

La personne ayant souscrit à un Abonnement en ligne dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la réception de la validation de l'achat pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni payer de pénalités et ce conformément aux articles L.121-21 et suivants du Code de la Consommation. Cependant, pour que le Membre puisse exercer une telle faculté de rétractation, son Abonnement ne doit pas avoir fait l'objet d'une première utilisation. Pour pouvoir exercer sa faculté de rétractation, le Membre doit adresser un courrier en lettre recommandé avec accusé de réception à l'Institut Catholique de Lille 30 rue Henri Régnauld 59000 Lille, en confirmant son intention de se rétracter avec les informations suivantes : nom, prénom, email, adresse et y joindre la carte de l'Abonnement si délivrée. Le remboursement correspondant à la totalité des sommes versées sera effectué au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date de réception du courrier avec accusé de réception et de la carte d'Abonnement. Les frais engendrés pour le renvoi de la demande de rétractation et de la carte sont à la charge du Membre.

Article 3 : Offre d'Abonnement et tarifs

3.1 Offres d'Abonnement

L'établissement propose des offres d'Abonnement pouvant aller d'une durée d'engagement d'une semaine à douze mois. L'achat se fait sur le site internet <https://techshop.univ-catholille.fr/>, les tarifs et les différentes formules y sont indiqués. Les abonnements se déclinent avec ou sans option de location de box.

L'achat d'un abonnement est définitif, le membre n'a pas la possibilité de changer d'offre ni d'ajouter d'option en cours d'engagement. Le membre prendra soin de souscrire la formule répondant à ses

besoins en termes de durée et d'options. La résiliation est automatique et ne nécessite par conséquent le respect d'aucune formalité lorsque le contrat d'abonnement du membre prend fin.

3.2 Fermeture de l'établissement

Les jours de fermeture de l'établissement sont : les dimanches, les jours fériés ainsi que les samedis lors des week-ends de pont. L'établissement ferme également pour cause de congés. Les durées et les dates sont précisées à l'accueil de l'établissement et sur le site internet <https://techshop.univ-catholille.fr/> à chaque début d'année civile. Les périodes de fermeture pour cause de congés sont reportées sur demande auprès d'un chargé d'accueil.

3.3 Tarifs

L'ensemble des tarifs applicables au sein de l'établissement sont ceux applicables selon la grille tarifaire en vigueur au jour de la signature du présent Abonnement. La grille tarifaire à vocation à évoluer dans le temps, le Membre accepte expressément toute modification survenant en cours d'Abonnement. Cependant, aucune modification des mensualités d'un Abonnement en cours ne peut être appliquée. Le tarif souscrit en début d'Abonnement est valable pour toute la durée de celui-ci.

Tarif étudiant : toute personne étudiante bénéficie d'une réduction (réduction non applicable sur la formule Semaine Découverte) lors de sa souscription à un Abonnement (voir taux en vigueur dans la Grille Tarifaire). Pour pouvoir bénéficier de la réduction, le Membre doit télécharger sur son espace personnel une copie de sa carte d'étudiant en cours de validité dans l'onglet pièces justificatives. Tant que la pièce justificative ne figure pas dans l'espace personnel du membre et qu'elle n'a pas été vérifiée, le membre ne pourra souscrire d'abonnement.

Coût additionnel d'utilisation de certains équipements : le Membre devra payer un surcoût du fait de l'utilisation de certaines machines (voir grille tarifaire). Les tarifs sont indiqués à l'accueil de l'établissement. Le surcoût est payable lors de la réservation sur l'espace personnel du Membre.

Enfin, il est rappelé au Membre que l'établissement a pour vocation de fournir l'accès à des machines professionnelles ou semi-professionnelles aux particuliers et aux professionnels. C'est pourquoi l'établissement n'a pas pour vocation de fournir à ses Membres le matériel nécessaire à leurs réalisations. Toutefois, une offre de produits est disponible sur le site internet <https://techshop.univ-catholille.fr/>.

Si le Membre souhaite un accompagnement personnalisé, il peut réserver une prestation de Consulting (selon la grille tarifaire en vigueur), laquelle lui permettra de bénéficier des conseils d'un animateur projet, pour une durée d'une heure ou plus.

Article 4 : Paiement de l'Abonnement

Le paiement du prix de l'Abonnement se fait en ligne sur notre site internet <https://techshop.univ-catholille.fr/>. Le paiement de l'Abonnement peut être effectué uniquement par les moyens suivants :

- En totalité par Carte Bancaire, Visa, Mastercard.
- En prélèvements mensuels, 3, 6 ou 12 fois. L'Utilisateur choisit le paiement en plusieurs fois lors de son achat d'Abonnement. La date de prélèvement sera identique à celle du jour de l'achat de l'Abonnement. En cas d'expiration de la CB de l'Utilisateur avant la fin de l'engagement, celui-ci devra entrer les coordonnées de sa nouvelle carte bancaire sur son espace personnel.

Pour les professionnels, le paiement peut également être effectué par virement selon les modalités suivantes :

- À échéance au 30ème jour suivant la date d'émission de la facture. Escompte pour règlement anticipé de 0%. Des pénalités sont applicables en cas de retard de paiement, avec taux d'intérêt selon le taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points, et 40 € d'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Les coordonnées bancaires pour les virements sont les suivantes : IBAN : FR76 3002 7174 1100 0200 0661 863 BIC CMCIFRPP

Article 5 : Statut de la personne « Accompagnant »

Est désignée par le terme « Accompagnant » la personne qui est autorisée de façon exceptionnelle à accompagner le Membre sur le site. L'Accompagnant devra s'inscrire sur notre site internet et devra s'acquitter en ligne du paiement d'une somme précisée dans la grille tarifaire disponible à l'accueil de l'établissement et sur <https://techshop.univ-catholille.fr/>. Il est formellement interdit à l'Accompagnant de se servir des machines, que celles-ci nécessitent ou non l'accomplissement d'une Habilitation. L'Accompagnant est placé sous la responsabilité du Membre, qui doit veiller à ne pas le laisser seul dans les ateliers. L'Accompagnant doit obligatoirement avoir l'âge requis pour accéder aux différentes zones des ateliers (cf. article 2.4).

Article 6 : Résiliation de l'Abonnement

Par principe, tout Abonnement pris est dû jusqu'à son échéance.

6.1. Résiliation de l'Abonnement par le Membre

Le Membre ne peut résilier son Abonnement avant sa date d'échéance que pour l'un des motifs légitimes suivants : son déménagement au-delà d'un rayon supérieur à 50 km de l'établissement, son hospitalisation de longue durée (d'une durée supérieure à un tiers de la durée totale de l'Abonnement), ou incapacité longue durée ou décès. La demande doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant ledit motif et accompagnée des pièces justificatives nécessaires. Le courrier est à adresser à l'établissement. En cas d'acceptation par l'établissement de cette résiliation, celle-ci ne prend effet qu'à la fin du mois où la demande a été adressée. Le mois est donc dû. A défaut d'acceptation de la résiliation pour motif légitime, le Membre ne peut résilier l'Abonnement avant la fin de la période pour laquelle l'Abonnement a été contracté : l'Abonnement se poursuit donc et le prix de l'Abonnement reste dû par le Membre ou par le payeur de l'Abonnement.

6.2. Résiliation de l'Abonnement par l'établissement

L'Abonnement est résilié de plein droit par l'établissement aux motifs suivants :

- En cas de fraude dans la constitution du dossier d'Abonnement, fausse déclaration, falsification de documents nécessaires à la souscription de l'Abonnement.
- En cas de fraude dans l'utilisation de l'Abonnement et notamment dans l'hypothèse de l'utilisation non autorisée de machines nécessitant une Habilitation.
- En cas de défaut de paiement total ou partiel d'une mensualité ou de tout montant dû au titre de l'Abonnement, par le Membre ou le payeur de l'Abonnement, quinze (15) jours après réception par le Membre d'une mise en demeure restée sans effet. En cas de refus de l'Utilisateur de signer toute nouvelle version des Conditions Générales.

- Arrivée à échéance de l'Abonnement, en dehors des cas évoqués ci-avant, et à la fin de la période d'Abonnement et à défaut de réabonnement pour une nouvelle période, l'Abonnement est résilié de plein droit et la carte d'Abonnement est désactivée.
- En cas de refus de porter les EPI exigés pour accéder aux ateliers.
- En cas de non-respect des consignes de sécurité expliquées lors de la formation machine et indiquée au sein des ateliers.

Article 7 : Comportement des Utilisateurs

Toute personne, dont le comportement et/ou les propos contreviennent à l'ordre public et aux bonnes mœurs, pourra être exclue de l'établissement. Son Abonnement pourra également être suspendu ou supprimé. Constituent notamment une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs tout comportement haineux, violent et/ou irrespectueux envers autrui, tout comportement de nature à perturber les Utilisateurs ou les employés de l'établissement, tout propos discriminatoire, diffamatoire et/ou injurieux. L'établissement se réserve le droit de porter plainte en cas de non-respect de cette clause.

2 – FORMATION, ATELIER ET STAGE

L'établissement permet à ses Membres d'accéder à une offre de formations comprenant :

- Des « Habilitations machine » : ce sont des formations payantes permettant l'accès et l'utilisation en autonomie de certaines machines. Après le passage d'un test d'évaluation, l'Utilisateur reçoit s'il l'a réussie une Habilitation à utiliser la ou les machines ayant fait l'objet de la formation.
- Des « formations logiciel » : ces formations ont pour objet de former l'Utilisateur à l'utilisation d'un logiciel informatique.
- Des Stages : répartis sur plusieurs semaines ils permettent de vous habilitier à plusieurs machines. À l'issue du Stage, un test d'évaluation vous permet de valider l'accès et l'utilisation des machines en toute autonomie.

Article 1 - Précisions sur les Formations

1.1 Formations machine

L'ensemble des Habilitations et des Stages sont dispensés par des professionnels formés et qualifiés. Le catalogue des formations précisant le tarif et la durée de chaque Habilitation, formation et Stage est consultable sur le site <https://techshop.univ-catholille.fr/> et à l'accueil de l'établissement. Les consommables nécessaires sont fournis. Au terme de toute Habilitation machine a lieu un test d'évaluation des participants afin de s'assurer qu'ils maîtrisent bien les spécificités des machines objets de la formation. En cas de réussite, l'Utilisateur est habilité pour utiliser les machines qui faisaient l'objet de l'Habilitation machine qu'il a suivie et validée (dans le cadre d'une formule d'Abonnement). En cas d'échec à ce test, l'Utilisateur pourra repasser la formation une seconde fois. Au-delà de deux échecs, l'Utilisateur aura un entretien avec un Membre du personnel de l'établissement. Celui-ci se réserve le droit de lui interdire l'accès à l'Habilitation s'il ne l'avait pas obtenu après deux passages. En cas d'échec au test d'Habilitation, l'Utilisateur ne peut prétendre au remboursement du prix de l'Habilitation machine.

Article 2 – Conditions d'accès à la formation

2.1 Ponctualité

L'Utilisateur doit porter une tenue adaptée à la formation qu'il s'apprête à suivre. Au-delà de 15 minutes de retard, la formation est considérée comme annulée et l'Utilisateur ne pourra être habilité, et ce pour des raisons évidentes de sécurité. Dans ce cas, l'Utilisateur sera invité à se réinscrire sur une nouvelle session. Si lors de cette nouvelle session, l'Utilisateur arrive avec 10 minutes de retard, la formation est annulée et l'Utilisateur ne pourra prétendre au remboursement du prix de la formation.

2.2 Prérequis

Chaque Utilisateur doit s'assurer de disposer des prérequis nécessaires à la réalisation de la formation, consultables sur le site Internet de l'établissement <https://techshop.univ-catholille.fr/>.

2.3. Réservation de la formation

L'établissement ne garantit pas un accès systématique à la formation à laquelle s'inscrit l'Utilisateur. En effet, la participation à la formation est subordonnée au nombre de places restantes. L'établissement ne garantit donc pas la disponibilité immédiate de toutes les formations qu'il propose. L'Utilisateur s'inscrit sur internet, au moins 48h avant le début de la formation. Le paiement est exigible dès réservation. L'Utilisateur reçoit une convocation par message électronique 48h avant le début de celle-ci. En cas d'absence ou de retard exceptionnel du formateur lors d'une formation, une autre session vous sera proposée.

Article 3 - Annulation de la formation

Les conditions d'annulation sont identiques pour les Habilitations machine, les formations sur logiciel et les ateliers adultes.

3.1 Annulation par l'Utilisateur

L'Utilisateur dans l'impossibilité de se rendre à une formation peut déplacer celle-ci directement depuis son espace personnel ou prévenir l'établissement 48 heures à minima avant le début de la formation. L'établissement proposera à l'Utilisateur à minima une autre session de formation sur le même thème pour une réinscription. En deçà de ce délai de 48 heures, la formation est due en totalité et aucun remboursement ne pourra être exigé par l'Utilisateur.

3.2 Annulation par l'établissement

En cas d'annulation exceptionnelle par l'établissement au plus tard 24 heures avant le début de celle-ci, l'Utilisateur se verra rembourser le prix de l'Habilitation ou de la formation logiciel, directement sur son porte-monnaie électronique sur son espace personnel. L'Utilisateur pourra réutiliser ce montant pour se réinscrire à une prochaine session, le dépenser sur la boutique en ligne ou encore déduire ce montant lors de l'achat d'un Abonnement. En pareilles circonstances, l'établissement s'assurera de planifier des sessions ultérieures à la date annulée afin que l'Utilisateur puisse se former rapidement. Il est à noter qu'aucun remboursement du porte-monnaie électronique n'est possible.

Article 4 – Atelier adultes et Stages

Les ateliers et Stages permettent de réaliser un objet prédéfini, sous la direction d'un formateur. L'atelier se déroule en une session. Un Stage se déroule en plusieurs sessions. Le prix de l'atelier comprend les matériaux et consommables nécessaires à la réalisation du produit, la formation et le

coût du stockage des différents composants s'il se déroule en plusieurs sessions. Lorsqu'un participant d'un atelier en plusieurs sessions, a été absent à l'une d'entre elles, il n'y aura pas de rattrapage de celle-ci. Par conséquent, tout atelier commencé devra être réglé, dans sa totalité. L'atelier en plusieurs sessions permet, sous certaines conditions, d'être habilité à l'utilisation de certaines machines et logiciels dans le cadre d'un Abonnement. Les conditions sont précisées dans la fiche de présentation du Stage. Les participants à un atelier étant amenés à réaliser l'objet visé, ils sont seuls responsables du résultat final, de l'esthétique, de la fragilité ou de la casse dudit objet.

3 – BOUTIQUE EN LIGNE

Article 1 – Achats en ligne (hors Abonnement et formations)

1.1 Consommables machines et surcoût utilisation machine non inclus dans l'abonnement.

Comme cité plus haut (cf. 1. Article 3.3), certaines machines utilisent des consommables non inclus dans l'Abonnement, non quantifiables avant utilisation. (Voir liste des machines à l'accueil de l'établissement ou dans la description de la machine et de la formation associée sur le site internet). À l'issue de la réservation, la consommation réelle est relevée par un Accompagnateur. Le paiement de cette consommation se fait le jour même dès la fin du créneau de réservation machine à l'accueil de l'établissement. Le membre doit se rendre sur son espace personnel et régler sa consommation réelle en créant son panier et en le réglant directement depuis son espace personnel. Le Membre a la possibilité de régler en ligne sur son espace personnel en cb ou sur place en espèces (à condition de faire l'appoint).

D'autres équipements ont un surcoût à l'utilisation non inclus dans la formule d'abonnement, ce surcoût à l'heure est payable en ligne au moment de la réservation de l'équipement. (Voir liste des équipements concernés à l'accueil de l'établissement ou dans la description de la machine et de la formation associée sur le site internet). Le créneau de réservation d'un équipement comportant un surcoût n'est ni annulable ni remboursable, le membre a par contre la possibilité de déplacer ce créneau dans un délai de 24 heures avant le début de la réservation.

Le membre souhaitant réserver un équipement au-delà du temps alloué par sa formule d'abonnement a la possibilité de régler une/ou plusieurs heures supplémentaires depuis son espace personnel. Un membre du personnel lui réservera ensuite les créneaux machines.

1.2 Boutique en ligne

L'établissement propose une sélection d'articles à vendre sur la boutique en ligne disponible en se rendant sur le site de l'établissement <https://techshop.univ-catholille.fr/>. L'achat se fait en ligne uniquement via l'espace personnel. Les articles ne sont ni repris ni échangés ni remboursés s'ils ont fait l'objet d'une utilisation, ou d'une détérioration ou bien si l'article a été ouvert.